

L'emploi de la grammaire à l'école primaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voyant que Caïn était jaloux, lui dit de se corriger. Il lui dit : « Si tu fais bien, tu me seras aussi *cher* que ton frère ; mais si tu fais mal, *tu porteras la peine de ton péché*. » C'est-à-dire, tu seras puni de ton péché. Caïn n'eut pas le courage de se débarrasser de sa jalousie. Un jour, il invita Abel à sortir avec lui dans les champs. Alors, il se jeta sur lui et le tua ! Aussitôt la voix de Dieu se fit entendre : « Caïn, où est votre frère Abel ? » Caïn répondit avec *aigreur*, c'est-à-dire avec colère : « Je ne sais ; suis-je le gardien de mon frère ? » Dieu punit alors Caïn de son crime.

Répétition. — Qu'est-ce que Dieu dit à Caïn qui était jaloux ? Etc...

Récapitulation générale par questions. Si les enfants sont assez développés, on peut les amener à reproduire le récit, partie par partie, en s'aidant des deux tableaux.

IV. *Association et généralisation.* — 1. Quel défaut avait Caïn ? Pourquoi tua-t-il Abel ? Qui le punit ? Était-il heureux d'être jaloux de son frère ?

2. Vous rappelez-vous l'histoire d'Alexis, qui était jaloux de son frère Paul ? Était-il heureux ? Les enfants jaloux sont-ils gentils à l'égard de leurs frères et sœurs ? Que leur font-ils ? Ces enfants jaloux sont-ils heureux ? Qui est obligé de les punir ?

3. Qui a été jaloux d'Henri, l'autre jour, à l'école ? Pierre s'est-il bien conduit envers Henri ? Que lui a-t-il fait ? Avait-il alors une figure aimable ? Qui a dû le punir ? Pierre était-il heureux ?

Conclusion. — Vous le voyez, la jalousie rend-elle sage ou méchant ? Les jaloux sont-ils heureux ? Les aime-t-on ? Pensez-vous que Dieu les aime ? Qui les punit ? Ont-ils un visage content ? Dieu a aimé qui ? Il aimera donc quels enfants ?

IV. *Application.*

1. Vocabulaire.

Dieu, Adam, Eve, Caïn, Abel ; le pasteur, le cultivateur, les moutons, les fruits ; les autels, les sacrifices, le bâton, le hoyau ; la jalousie, la bonté ; adorer, tuer, punir.

2. Dessin de l'autel.

3. *Répondre aux questions suivantes :*

Quels sont nos premiers parents ? Quels étaient leurs deux fils aînés ? De quoi s'occupait Caïn ? Abel gardait quoi ? Qui était bon ? méchant ?

MAX. BERSET.

L'emploi de la grammaire à l'école primaire

En lisant le titre seulement de cet article, bon nombre de lecteurs du *Bulletin pédagogique* ne vont pas manquer de se demander quel est l'audacieux assez téméraire pour oser prononcer le nom de la pauvre exilée, chassée naguère si honteusement du camp des pédagogues fribourgeois. Elle avait sans doute commis beaucoup de mal, la malheureuse, pour être traitée si odieusement ! Non,

au contraire, elle avait même rendu de très grands services. Voilà pourquoi, je me hasarde aujourd'hui à prendre la défense de la grammaire considérée comme manuel de classe ; je veux la ramener pour un instant sur les confins du territoire au sein duquel j'espère la voir revivre un jour.

Il y a quelques années, des esprits bien pensants, des pédagogues dont l'autorité en matière de méthode et d'éducation était pour ainsi dire incontestée, s'avisèrent de décréter que la grammaire avait fait son temps à l'école primaire, et brutalement, ils lui signifièrent son congé d'une façon on ne peut plus péremptoire. Tout maître soupçonné dès lors de conserver secrètement des relations avec elle a été et est encore, en certains endroits, traité de rétrograde, de routinier, d'ennemi du progrès.

A-t-on tout au moins remplacé la grammaire ? Oui, soi-disant par une méthode nouvelle appelée à relever considérablement le niveau intellectuel des classes primaires, la méthode du livre unique, ce qui revient à dire que la grammaire n'a pas été remplacée du tout et que, chez nous, on prétend enseigner fructueusement la langue française au moyen d'un livre de lecture.

A-t-on eu raison ? Oui, diront sans aucun doute plusieurs de mes collègues. Or, comme il n'est pas toujours bon que tout le monde soit d'accord, je dis franchement qu'on a eu tort, et j'ajoute qu'à dater du moment de la suppression de la grammaire, nos écoles n'ont nullement progressé pour l'orthographe et la rédaction françaises. La méthode du livre unique, quoi qu'on en dise, n'a pas du tout fait florès. J'invoque, à l'appui de mon assertion, les résultats parfois assez médiocres obtenus par les recrutables fribourgeois dans cette branche si importante, la composition française. En général, ce ne sont pas les idées qui font défaut chez nos jeunes gens ; le style est satisfaisant. Mais ce qui dépare souvent la meilleure rédaction, ce sont ces innombrables fautes d'orthographe, fautes d'étourderie, d'inattention qui prouvent que les règles de grammaire ont été certainement étudiées, mais que l'on n'a pas assez fait d'exercices d'application. Or, je n'hésite pas un instant à l'affirmer : cela vient de ce que l'on a supprimé la grammaire. Et dans les classes primaires, que de peines n'avons-nous pas pour lutter à chaque instant contre ces lourdes fautes qui pullulent, qui fourmillent à chaque devoir !

A vrai dire, que faisons-nous lorsque nous voulons nous approprier les premiers éléments d'une langue étrangère, allemand, anglais ou italien ? Vite, nous nous procurons la grammaire de cette langue ; nous apprenons les règles et nous faisons, à l'aide de cette même grammaire, de nombreux exercices d'application, qui font que la règle sera pour ainsi dire incrustée dans notre mémoire. Pourquoi en agirait-on tout autrement à l'égard de notre propre langue, de notre langue maternelle ?

En France, où l'on manie la langue française écrite ou parlée, avec une dextérité, une souplesse, une correction remarquable, on n'a pas cru devoir supprimer la grammaire, et l'on s'étonne à bon droit de la décision qui a été prise chez nous. Il arrive assez souvent que nous recevons dans nos écoles des élèves venant de France. Nous constatons presque toujours que, s'ils sont peut-être plus faibles en calcul que nos élèves du pays, en revanche, ils l'emportent, et de beaucoup, pour l'orthographe et la composition.

La méthode du livre unique présente, il faut le reconnaître, certains avantages. Mais je crois que pour l'enseignement de l'orthographe, la grammaire doit être l'indispensable complément du livre de lecture. Nous pouvons très bien expliquer les principales règles au moyen d'exemples tirés du livre de lecture et transcrits ensuite au tableau noir, lorsque le morceau s'y prête aisément. Mais une fois la règle étudiée, il faut des exercices d'application répétés, réitérés afin d'arriver à la graver profondément dans la mémoire de l'enfant ; ce n'est que par la multiplicité des exercices que l'on y parvient ; or, ces exercices ne se trouvent pas dans le livre de lecture.

Voulez-vous donner à vos élèves un devoir à domicile concernant l'application de la règle de grammaire qui vient d'être étudiée ? Vous êtes souvent dans l'obligation d'inventer et d'écrire vous-mêmes au tableau l'exercice en question dont les élèves écriront le brouillon, et qu'ils referont à la maison, avec les corrections nécessaires, sur le cahier spécial. D'où une perte de temps. Tandis qu'avec la grammaire, rien de plus simple. Vous avez là des exercices tout faits, tout préparés, gradués d'une façon méthodique. Aussitôt la règle étudiée, et après avoir tiré du livre de lecture ce que l'on en peut tirer, suivent de nombreux exercices faits oralement, puis un devoir d'application qui sera fait à domicile ; de cette manière, tous les élèves, sans exception, peuvent arriver à s'assimiler une règle de grammaire.

Vous voulez, je suppose, enseigner la règle du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Il arrivera ceci. C'est que dans toute l'étendue du chapitre de lecture que vous venez de faire lire, il ne se trouvera pas un seul cas dont vous puissiez sur le champ tirer parti. C'est alors que la grammaire doit intervenir et apporter son précieux concours, soit au maître, soit aux élèves.

Il va sans dire qu'il ne faudrait pas revenir à l'emploi de la grammaire tel qu'on l'envisageait autrefois, où elle était un oreiller de paresse pour le maître et le livre ennuyeux par excellence pour l'élève. Quand l'instituteur ne savait pas à quoi occuper un cours, vite on ouvrait la vieille grammaire Larive et Fleury

ou Larousse, et on faisait des exercices interminables sur l'ardoise ou sur le cahier.

Je cherche, avant tout, à sauvegarder le principe, quitte ensuite à réglementer l'usage rationnel de la grammaire. De plus, de même qu'il y a fagot et fagot, il y a grammaire et grammaire. Les bonnes grammaires sont rares, mais il en existe quand même. *Larive et Fleury*, *Larousse* renferment certainement de bonnes choses ; mais les exercices qu'elles présentent aux enfants manquent parfois de gradation, multiplient inutilement les règles et les exceptions au lieu de s'en tenir au strict nécessaire, à ce qui est essentiellement pratique, d'où des difficultés insurmontables pour les élèves des classes primaires. Le cours de grammaire *Claude Augé*, divisé en trois périodes de deux années chacune, me paraît à juste titre le meilleur qui ait paru jusqu'à ce jour. Les règles y sont énoncées clairement ; on a élagué sans pitié toutes les exceptions ridicules, les distinctions oiseuses. Les exercices d'application y sont courts, variés et très bien gradués, les exemples faciles et bien choisis. De charmantes poésies, des exercices d'élocution et de vocabulaire, des dictées simples et brèves sont intercalées à chaque page. Des sujets de rédaction d'après l'image, des vignettes nombreuses et suggestives viennent agrémenter les exercices et satisfaire la curiosité de l'enfant. La grammaire enfantine ou du premier âge est bien suffisante pour le cours moyen ; celle du second degré offre déjà assez de difficultés pour pouvoir être employée à profit au cours supérieur. A. B.

L'emploi d'un manuel de grammaire avec exercices spéciaux et indépendants du livre de lecture n'est pas conforme, nous semble-t-il, à la méthode d'enseignement de la langue française préconisée dans le canton de Fribourg. La nouvelle méthode, on le voit, n'a pas encore l'assentiment de tous les maîtres. Une discussion courtoise, entreprise par les praticiens de l'enseignement primaire, ne manquerait pas de jeter quelque lumière sur cette question toujours controversée, pourvu que, dans l'usage des manuels, les maîtres continuent de se conformer aux directions de MM. les Inspecteurs qui sont responsables de la marche des écoles de leur arrondissement devant la Direction de l'Instruction publique. (Réd.)

*
* *

« L'éducation a pour but de donner à l'élève la volonté et les moyens de parvenir à la perfection dont il sera un jour susceptible. »

(M^{me} NECKER DE SAUSSURE.)

*
* *

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

(RABELAIS.)